

## REVENUS MENSUELS DE BASE DES MÉNAGES

### REVENUS MENSUELS DE BASE DES MÉNAGES PENSIONNÉS<sup>1</sup> (1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2012)

	Pension de base	Supplément de revenu maximal	Revenu mensuel
Personne seule	540,12	732,36	1272,48
Couple (les 2 ont 65 ans)	540,12 (X2)	485,61 (X2)	2051,46
Couple (un a 65 ans, l'autre a entre 60 et 65 ans) *	540,12 (X2)	485,61 (X2)	2051,46
Couple (un a 65 ans, l'autre a moins de 60 ans) **	540,12	732,36	1272,48
Veuf ou veuve de 60 à 64 ans		1 148,35	1148,35

\* Allocation au conjoint basée sur le montant maximum de 1025,73 \$ (540,12 \$ + 485,61\$)

\*\* Dans ce cas, le ministère de la Solidarité sociale verse un complément mensuel basé sur la prestation d'un couple bénéficiaire selon le barème de base de non-disponibilité.

### PRESTATIONS ADULTES, PROGRAMME D'AIDE SOCIALE ET PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE<sup>2</sup>

Catégories			Conjoint d'étudiant	
	Prestation mensuelle	Prestation annuelle	Prestation mensuelle	Prestation annuelle
<b>Programme d'aide sociale:</b>				
1 adulte sans contrainte à l'emploi	589	7 068	163	1 956
1 adulte avec contraintes temporaires à l'emploi	715	8 580	289	3 468
2 adultes sans contrainte à l'emploi	913	10 956	n/a	n/a
2 adultes avec contraintes temporaires à l'emploi	1 129	13 548	n/a	n/a
2 adultes: 1 sans contrainte à l'emploi, 1 avec contraintes temporaires	1 039	12 468	n/a	n/a
<b>Programme de solidarité sociale:</b>				
1 adulte avec contraintes sévères ou permanentes à l'emploi	896	10 752	454	5 448
2 adultes avec contraintes sévères ou permanentes à l'emploi	1 340	16 080	n/a	n/a

<sup>1</sup> Tiré des tableaux des programmes de la sécurité de la vieillesse (avril à juin 2012) publiés par Service Canada.

<sup>2</sup> Tiré des tableaux produits par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.